

DIAVET

AMPICILLINE TRIHYDRATÉ - COLISTINE SULFATE



COMPOSITION

Ampicilline trihydraté	500 mg
Colistine sulfate	50 mg
Excipient q.s.p.	70 g

INDICATIONS

Infections à germes sensibles à l'association ampicilline-colistine (entérites et gastroentérites microbiennes) chez les veaux nouveau-nés.

POSOLOGIE

Administrer par voie orale le contenu d'un sachet (dissous dans un litre d'eau) matin et soir pendant deux à trois jours (ceci remplace le repas lacté).

Le contenu d'un sachet de 70 g est délayé dans un demi litre d'eau tiède puis complété à un litre d'eau.

Il faut donner aux veaux les quantités nécessaires d'eau.

DÉLAI D'ATTENTE

- Viande et abats : nul.

CONDITIONNEMENT

- Sachet 70 g.